



Commission de l'Arbitrage District Côte d'Opale

QUESTIONNAIRE DE NOVEMBRE

Saison 2021/2022

Nom : Catégorie : Note :
Prénom :

A retourner pour le 10/11/21, au plus tard, au siège du district :

District Côte d'Opale de Football, Avenue de Beaupré, 62250 Marquise

Pensez à utiliser l'aide-mémoire méthodologique ainsi que les abréviations ; bon courage !

10 questions QCM à 1 point (plusieurs réponses possibles)

Question n°1 :

Penalty. Après son signal et avant le botté du ballon, le gardien s'avance de quelques pas le joueur tire et le gardien dévie le ballon en corner. Décisions ?

☐	A	Laisser jouer. Reprise consécutive à l'arrêt à savoir Coup de Pied de But.
☐	B	Penalty à recommencer. AVT au gardien pour CAS.
☒	C	Penalty à recommencer. AVT au gardien pour CAS uniquement en cas de récidive.

QUESTION N° 2 :

Lors de l'exécution d'une balle à terre, il est fait référence à la notion de distance de 4m ; à qui s'applique cette notion ?

☐	A	Uniquement aux adversaires.
☒	B	Aux partenaires et aux adversaires.
☐	C	Uniquement aux partenaires.

QUESTION N° 3 :

Sur un coup de pied de but, le joueur botte le ballon qui ne sort pas de la surface de réparation. Ce dernier joue de nouveau le ballon du pied. Décisions ?

☒	A	Arrêt du jeu. CFI pour l'équipe adverse à l'endroit où le défenseur a rejoué le ballon SRP loi 13
☐	B	Laisser jouer il n'y a pas d'infraction.
☐	C	CPB à refaire.

QUESTION N° 4 :



Quels sont les éléments de la balle à terre qui sont vrais ?

	A	L'arbitre ne peut pas effectuer de balle à terre dans la surface de réparation.
	B	Les adversaires doivent se tenir à 4 mètres de la remise en jeu.
	C	Un seul joueur participe à la balle à terre.
	D	Dès que l'arbitre touche le ballon, il y a balle à terre.

QUESTION N° 5 :

L'arbitre vient de siffler un coup franc pour l'équipe locale. Mécontent le coach visiteur jette une bouteille d'eau au sol dans sa surface technique. Décisions ?

	A	Refoulement du coach
	B	Exclusion pour désapprobation des décisions en acte.
	C	Avertissement pour désapprobation des décisions en acte.

QUESTION N° 6 :

CFI à 20 m des buts de l'équipe A. Un joueur de l'équipe B vient se mettre dans le mur pour gêner la vision du gardien. Décisions ?

	A	L'arbitre laisse faire car il y a 3 défenseurs dans le mur et c'est à partir de 4 joueurs que cela devient une infraction.
	B	L'arbitre intervient tout de suite pour mettre le joueur attaquant à 1 m si le mur contient 3 joueurs ou plus. En cas de récidive, il accordera un CFI pour la défense .
	C	L'arbitre n'intervient pas et, dès que le ballon est en jeu, il accordera un CFI pour la défense à l'endroit de l'infraction et avertira le joueur B.

QUESTION N° 7 :

Coup de Pied de But, un gardien botte le ballon qui a clairement bougé vers un partenaire situé à l'intérieur de la surface de réparation et à quelques mètres de lui. Ce partenaire est, par la suite, pressé par un adversaire qui se situait hors de la surface de Réparation. Décisions ?

	A	Arrêt du jeu. Balle à Terre au bénéfice du gardien à l'endroit où se trouvait le ballon.
	B	Arrêt du jeu. Coup de Pied de But à recommencer.
	C	Arrêt du jeu. Coup Franc Indirect où se trouvait le fautif.
	D	Laisser jouer. Il n'y a pas d'infraction à la Loi.



QUESTION N° 8 :

Coup franc pour l'équipe en bleu. Un défenseur vert sort du mur et le ballon est botté : il est dévié et termine sa course derrière la ligne de but. Décisions techniques ?

☐	A	Nouveau coup franc à l'endroit où le ballon est détourné en corner.
☒	B	Coup franc à recommencer.
☐	C	Corner.

QUESTION N° 9 :

Les protège-tibias sont obligatoirement portés par les joueurs :

☐	A	Sous réserve de dimensions minimales
☐	B	Sans considération de dimensions minimales
☒	C	Sans considération de dimensions minimales à la condition que, dans l'opinion de l'arbitre, leur présence assure une protection suffisante.

QUESTION N° 10 :

17^{ème} minute de jeu, un des piquets de coin se brise sur un dégagement d'un défenseur. Comment réagira l'arbitre ?

☐	A	Il laissera le match se dérouler sans piquet.
☒	B	Il demandera au club recevant un autre piquet ou éventuellement un moyen de fortune.
☐	C	Il demandera un piquet de coin et arrêtera le match si le club ne peut en fournir en faisant un rapport.



5 questions à 2 points

Question n°11 :

Lors des séminaires de rentrée, nous vous avons présenté la procédure à appliquer d'un point de vue médical en ce qui concerne les blessures. Que vous a-t-il été demandé de faire ?

L'arbitre doit faciliter le travail du personnel médical, notamment en cas de blessure grave et/ou d'examen d'une blessure à la tête. Il s'agira notamment de respecter et de faciliter les protocoles d'examen et de soins convenus

Question n°12 :

Un attaquant est en position de hors-jeu sanctionnable. Un partenaire lui adresse le ballon. L'attaquant fait une course vers sa propre moitié de terrain et vient toucher le ballon dans son camp. L'arbitre sanctionne la position de hors-jeu. Décisions et explications ?

CFI à l'endroit où le joueur a touché le ballon dans son propre camp.

Le joueur prend une part active en intervenant dans le jeu quand il touche le ballon, la reprise du jeu doit donc être au point de contact avec le ballon.

Question n°13 :

À la 32ème minute, le joueur n°5A reçoit un 1er avertissement. À la 66ème minute, l'arbitre avertit à nouveau ce n°5A mais il ne l'exclut pas. Il reprend le jeu. Quelques instants après, le n°9A marque un but. *Décisions techniques si :*

- a) Le but est marqué contre l'équipe adverse sur une action de jeu ?**
- b) Le but est marqué contre son camp sur une action de jeu ?**

a) But refusé. BAT au gardien B.

b) But accordé. Coup d'envoi.

Question n°14 :

Lors du séminaire de rentrée, une nouvelle modification importante, concernant les fautes de mains, vous a été présentée. Quelle est cette notion ?

Tout contact entre le ballon et le bras ou la main ne constitue pas nécessairement une infraction ; il n'y a pas de faute de mains si la position du bras ou de la main est une conséquence directe du mouvement de son corps.

Question n°15 :

Un défenseur récupère le ballon du pied, jongle et, de la tête, le passe à son gardien de but. Décisions ?

Arrêt du jeu. (-0,5 si manquant)

Avertissement au défenseur pour comportement antisportif.

Coup franc indirect contre le défenseur sous réserve de la procédure de la Loi 13.



5 questions (2x3 points ; 1X4 points ; 2x5points)

Question n°16 :

Un défenseur fait une passe à son gardien situé dans sa surface de réparation. Ce dernier, pressé par un attaquant, s'empresse de dégager mais, à cause d'un faux rebond, dévisse complètement son tir. Voyant que l'attaquant va pouvoir récupérer le ballon, le gardien se jette sur celui-ci et arrive à le capter des mains. Décisions et explications ?

Laisser jouer. Il n'y a pas d'infraction à la Loi.

En effet, ici le gardien touche le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier, mais ici sa volonté première est de dégager le ballon, il ne cherche pas à utiliser un stratagème pour contourner les lois du jeu.

Question n°17 :

Un joueur, sorti sur blessure, qui attend l'autorisation de l'arbitre pour regagner le terrain décide (sans autorisation) d'aller botter un corner sifflé en faveur de son équipe. Le But est marqué directement. Décisions ?

But refusé

AVT au joueur pour « entrée sur le terrain sans autorisation

Le joueur doit être de nouveau refoulé

CFD pour l'équipe adverse au point de corner

Question n°18 :

Quelles sont les possibilités laissées à l'arbitre quand il est amené à toucher le ballon envoyé par un joueur de l'équipe A ?

Cas 1 : L'équipe A garde la possession du ballon sans déstabiliser l'équipe B : Laisser jouer.

Cas 2 : L'équipe B récupère la possession du ballon : BAT pour l'équipe A où le ballon a touché l'arbitre.

Cas 3 : L'équipe A garde la possession du ballon mais se crée une attaque prometteuse : BAT pour l'équipe A où le ballon a touché l'arbitre.

Cas 4 : Dans les cas 2 et 3 si le ballon est botté depuis la SR : BAT pour le gardien.



Question n°19 :

Un gardien de but botte régulièrement un coup de pied de but ou un coup franc depuis sa surface de réparation. Le ballon parcourt quelques mètres. Un attaquant se précipite pour le jouer. Voyant que l'attaquant va récupérer le ballon, le botteur court et réussit à le dégager du pied. Décisions ?

Arrêt du jeu.

Si le tireur a stoppé une attaque prometteuse : avertissement pour comportement antisportif.

Si le tireur a privé l'attaquant d'un but ou une d'occasion de but manifeste : exclusion pour avoir annihilé une occasion de but manifeste. Nomination d'un nouveau gardien

Coup franc indirect à l'endroit où le tireur a touché une seconde fois le ballon, sous réserve de la procédure de la Loi 13.

Rapport en cas d'exclusion (-0,5 si manquant)

Si l'attaquant est dans la surface de réparation au moment du botté : CPB à recommencer.

Question n°20 :

Lors de l'exécution d'un penalty, le gardien de but s'avance avant que le ballon ne soit botté et le tir est exécuté. Décisions ?

- Le ballon pénètre dans le but :
 - o But accordé. Coup d'envoi.

- Le ballon ne pénètre pas dans le but :

Le gardien de but a au moins un pied sur sa ligne de but :

 - o Laisser jouer ou reprise consécutive à l'arrêt.

Le gardien de but n'a pas au moins un pied sur sa ligne de but :

- o Pas d'influence sur le tireur (ballon hors du but ou sur un montant et/ou barre transversale) : laisser jouer ou reprise consécutive à l'arrêt.
- o Influence sur le tireur ou tir repoussé par le gardien : arrêt du jeu. Mise en garde du gardien de but. Penalty à refaire.

